

Modalités d'inscription à l'association sportive du collège

Fiche d'inscription :

Remplir l'autorisation parentale, l'autorisation de prise de vue et faire remplir le certificat médical par le médecin traitant.

Pour les élèves déjà inscrits dans une autre association sportive, une photocopie de la licence remplacera le certificat médical.

Règlement :

La licence est gratuite pour les élèves de 6^{ème} et pour les élèves ayant vendu 10 calendriers l'année précédente.

La licence est de 10 euros pour les autres élèves.

Pour les chèques, l'ordre est à mettre au nom de « UNSS collège multisite Signy-Le-Petit/Liart ».

La fiche remplie et la cotisation sont à rendre à **un enseignant d'EPS.**

Les inscriptions sont ouvertes **tout au long de l'année.**